



**Gulf of Maine
Council on the
Marine Environment**

Proclamation relative au golfe du Maine : Mandat de changement

Les gouverneurs et les premiers ministres faisant partie du Conseil du golfe du Maine sur le milieu marin entretiennent depuis 15 ans une forte collaboration internationale. Le Conseil accepte le principe de partage des tâches pour maintenir et accroître la qualité de l'environnement dans le golfe du Maine afin de permettre aux générations actuelles et futures d'avoir accès à une ressource durable. Il s'engage ainsi à traiter les principaux éléments de gestion concernant la région, comme la protection des habitats côtiers et marins, la préservation de la santé humaine et de l'intégrité de l'écosystème, et la durabilité des activités maritimes.

En collaboration avec nos partenaires fédéraux, nous adoptons une approche stratégique qui permet de traiter les problèmes immédiats tout en garantissant un environnement durable pour les prochaines générations. Nous projetons un écosystème du golfe du Maine qui permette aux gens de prendre des décisions judicieuses sur l'environnement et l'économie en se fondant sur une grande base d'information.

ATTENDU QUE les activités maritimes conventionnelles et nouvelles dans le golfe du Maine procurent de grands avantages économiques et sociaux à nos territoires respectifs;

ATTENDU QUE les dirigeants d'entreprises, les gouvernements, le secteur communautaire sans but lucratif et le grand public doivent avoir accès à des renseignements fiables pour mettre en valeur le potentiel de la collectivité et appuyer la prise de décisions et le développement durable dans le golfe du Maine et dans son bassin hydrographique;

ATTENDU QUE notre exercice de gestion axée sur l'écosystème exige que l'on évalue l'état de l'écosystème du golfe du Maine au moyen d'indicateurs scientifiques qui dénotent sa condition, les stress qu'il subit et les réactions humaines correspondantes;

ATTENDU QUE devant l'application de plus de 300 programmes de surveillance dans le golfe du Maine, il existe un besoin pressant d'intégrer la surveillance régulière de l'environnement et le recours à de nouveaux instruments d'observation de l'océan afin de mieux régler les problèmes de gestion urgents et d'appuyer les initiatives régionales de développement durable; et

ATTENDU QUE les initiatives des secteurs public et privé en matière de conservation, de protection et d'amélioration ont effectivement une incidence sur le bassin hydrographique du golfe du Maine et contribuent à sa durabilité.

IL EST CONVENU QUE les gouverneurs du Maine, du Massachusetts et du New Hampshire et les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse réaffirment par les présentes leur volonté de collaborer à cette fin dans le cadre du Conseil du golfe du Maine sur le milieu marin pour :

1. Fournir rapidement des informations utiles aux décideurs

Promouvoir la communication rapide et efficace de renseignements utiles aux décideurs régionaux afin de bien gérer les ressources côtières du golfe, c'est-à-dire favoriser la bonne intégration et l'expansion de certains programmes de surveillance, de cartographie et d'observation dans la région, communiquer des indicateurs scientifiques qui décrivent l'état et les tendances de l'écosystème du golfe du Maine, et faciliter la production de rapports sur l'état de l'environnement qui indiquent la condition actuelle, les problèmes urgents et les perspectives de gestion dans le golfe du Maine et la baie de Fundy.

2. Accélérer le processus de conservation, de protection et de restauration des habitats transfrontaliers

Accélérer le processus de conservation, de protection et de restauration des habitats en favorisant le partage de pratiques de gestion optimales de l'océan et des zones côtières, et en permettant aux intervenants de tirer des leçons de l'expérience des autres et d'adapter les pratiques optimales à leur région.

3. Appuyer les activités maritimes durables

Appuyer les activités maritimes durables en élaborant et encourageant des pratiques de gestion optimales pour les activités axées sur les ressources, et déterminer les besoins en matière de recherche marine pour régler les problèmes de gestion urgents et appuyer les possibilités de développement.

Signé le 27 octobre 2004.

John Baldacci
Gouverneur du Maine

Bernard Lord
Premier ministre du Nouveau-Brunswick

Craig Benson
Gouverneur du New Hampshire

John Hamm
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse

Mitt Romney
Gouverneur du Massachusetts